

Ceci fait, il se disposa à aller trouver le duc. Un coup, frappé contre la porte de son cabinet, Parrêta.

—Qui est là ? demanda-t-il.

Une voix connue, celle du sénateur, répondit :

—Ouvre... c'est moi...

En tirant les verrous, qui tenaient la porte, Henry pensait :

—Ici ou chez lui, qu'importe ?...

Georges de la Tour-Vaudieu parut.

—Peut-être t'étonnes-tu de me voir à cette heure... fit-il, ma visite est cependant très naturelle... Je ne pouvais dormir... je t'entendais parler et je savais que tu étais seul... Tu pouvais être souffrant... l'inquiétude s'est emparée de moi... Je suis venu... Rassure-moi, je t'en prie...

M. de la Tour-Vaudieu parlait d'une façon brève et saccadée, en regardant avec angoisse ces traits pâles et décomposés de son fils adoptif.

Henry répliqua d'une voix sourde :

—Je ne suis pas malade, monsieur le duc, mais en effet je parlais haut sans en avoir conscience tant l'épouvante et l'horreur me dominaient...

—L'épouvante... l'horreur... répéta le vicillard pris d'un tremblement soudain.

—Oui, et au moment où vous avez frappé, j'allais me rendre chez vous...

—Qu'avais-tu donc à me dire ?

—Ceci : Je vous ai parlé ce matin d'une cause qui m'était confiée... cause sainte entre toutes, puisqu'il s'agit de réhabiliter le nom d'un juste souillé par une condamnation infamante et iméritée...

—Ceci m'intéresse peu... balbutia Georges en s'efforçant de cacher son émotion.

Henry continua.

—Ce matin j'accusais mistress Dick Thorn d'avoir armé la main de Jean-Jeudi, d'accord avec un troisième complice dont j'ignorais le nom... Ce nom, je le connais à présent.

—Que m'importe cela ?... bégaya le sénateur en chancelant.

—Si cela ne vous importe point, pourquoi donc êtes-vous livide et pourquoi tremblez-vous ainsi ?

Le duc essaya de grimacer un sourire :

—En vérité, fit-il, tu es fou ! Où prends-tu que je tremble, et pourquoi tremblerais-je ?

Sans même paraître l'avoir entendu, le jeune avocat poursuivit :

—L'homme qui a fait tuer son frère en duel et payé le meurtre de son neveu et du médecin de Brunoy... l'homme qui a empoisonné il y a vingt ans et assassiné il y a huit jours Jean-Jeudi, l'homme qui a fermé les portes d'une maison d'aliénés sur la femme de son frère et voulu brûler vive la fille de Paul Leroyer, cet homme ne s'appelle point Frédéric Bérard, mais Georges de la Tour-Vaudieu...

Le sénateur avait les poings crispés, les yeux hagards, les lèvres frémissantes.

—Mensonge ! cria-t-il avec rage. Mensonge ! mensonge !

—Les preuves sont là... répondit Henry en désignant du geste les papiers posés sur son bureau.

—Les preuves !... Quelles preuves ?

—Le testament du duc Sigismond... le reçu du spadassin Corticelli.

M. de la Tour-Vaudieu changea de figure. Une lueur s'alluma dans ses prunelles. Il murmura d'une voix à peine distincte :

—Alors le danger n'existe plus... Tu vas brûler ces preuves, puisque tu les possèdes... ou plutôt je les brûlerai moi-même... Donne-les moi...

Et le sénateur étendait ses mains vers les pièces accusatrices.

Henry les fit disparaître et répondit :

—Elles appartiennent à Berthe Leroyer ! C'est la réhabilitation du nom de son père !

—Mais c'est pour moi la cour d'assises... l'échafaud... fit Georges atterré.

L'avocat prit le revolver et répliqua en le montrant au duc.

—Il vous reste quelques heures pour fuir et sauver votre tête... Voici mon avenir, à moi. Quand j'aurai remis ces papiers à la fille de votre victime, cette arme me délivrera du nom déshonoré que vous m'avez donné !...

LXVII

En ce moment la porte s'ouvrit avec violence :

un homme apparut sur le seuil du cabinet et s'écria :

—Un nom que vous avez le devoir de venger, monsieur Henry, car il est à vous, bien à vous, non par l'adoption, mais par la nature et par la loi ! Vous êtes le fils légitime du duc Sigismond de la Tour-Vaudieu, et voici votre mère !

En disant ces mots Pierre Lorient poussait Esther Derieux dans les bras de son fils, et laissait passer Berthe Leroyer, Etienne, René Moulin et Jean-Jeudi.

Le sénateur poussa un cri en se voyant entouré de ses victimes, qu'il croyait mortes, et tomba sur un siège comme frappé de la foudre.

—Et, continua le digne cocher du fiacre numéro 13 en brandissant un papier, et voilà une note qui prouve ce que j'avance... une note officielle, s'il vous plaît... L'enfant épargné par Jean-Jeudi et porté par moi à l'hospice de la rue d'Enfer, c'est vous... vous adopté par ce gredin que je reconnais pour l'homme de la rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel.

Jean-Jeudi s'avança.

—Et que je reconnais, moi, dit-il, pour l'homme du pont de Neuilly et pour mon assassin de la cité Rébeval...

—C'est lui qui volait une lettre chez René Moulin... fit Berthe à son tour. C'est lui qui m'a frappée en pleine poitrine à la villa de Bagnolet.

La veuve de Sigismond s'avança vers le duc et s'écria :

—C'est l'homme qui voulait écraser mon enfant à Brunoy, il y a vingt-deux ans, et c'est aussi l'homme de cette nuit...

Le duc, anéanti, semblait désormais inconscient de ce qui se passait autour de lui.

Tous ces coups qui se succédaient sans relâche ne le faisaient plus tressaillir...

Un bruit inattendu de pas et de voix retentit soudain au rez-de-chaussée.

Le concierge se précipita dans le cabinet, effaré, essoufflé, à demi-vêtu.

—Qu'y a-t-il donc ? lui demanda Henry.

—La police vient d'envahir l'hôtel. Les agents sont sur mes talons...

Jamais nouvelle ne fut plus vraie, car avant qu'une demi-minute se fût écoulée le chef de la sûreté et le procureur impérial firent leur entrée, en compagnie du juge d'instruction et du commissaire aux délégations.

Derrière eux, Leblond et ses agents conduisaient mistress Dick Thorn et Théfer.

—Monsieur le procureur impérial, dit Henry en saluant le magistrat, je sais ce qui vous amène ici. Vous venez chercher le complice de madame.

Il désignait Claudia.

—Le voilà... ajouta-t-il en étendant la main vers le sénateur.

—Votre père adoptif... murmura le magistrat. Croyez que je vous plains...

—Il ne faut pas me plaindre... Cet homme est l'assassin de mon père, Sigismond de la Tour-Vaudieu... J'aurai l'honneur de vous en porter la preuve demain, au Palais, en même temps que je déposerai dans vos mains les plaintes de ses victimes...

—Dont je suis la dernière... balbutia Jean-Jeudi d'une voix défaillante. J'ai dit toute la vérité, j'ai signé ma déposition et on peut me croire, car à l'article de la mort on ne ment guère... J'ai été un grand scélérat, mais je ne mourrai pas sans avoir réparé, autant que je l'aurai pu, le mal que j'ai fait... Mademoiselle Berthe, prenez ceci, prenez, je vous en prie...

Et il tendait un papier à la jeune fille qui le reçut de ses mains.

—C'est mon testament, continua-t-il, et j'ai....

Il ne put en dire davantage et tomba sans connaissance dans un fauteuil.

Le procureur impérial reprit :

—J'attendrai demain les dépositions et les plaintes que doit me remettre M. Henry de la Tour-Vaudieu, et je prie monsieur le docteur Etienne Lorient de vouloir bien passer au parquet... J'ai à le questionner au sujet d'une aliénée qu'il a guérie d'une façon, paraît-il, presque miraculeuse, Mme Esther Derieux...

—La voici, fit Etienne en prenant Esther par la main.

—Et, ajouta Henry, c'est ma mère... la veuve de Sigismond, duc de la Tour-Vaudieu...

Le magistrat s'inclina.

—Alors, madame, dit-il, je puis vous apprendre à l'instant une nouvelle qui vous intéresse... Mme Amadis Parpaillot vient de mourir dans le Midi en vous laissant par testament sa fortune entière, une grande fortune...

Esther pencha la tête, essuya ses yeux humides et murmura :

—Triste nouvelle pour moi, monsieur... J'ai-  
mais tendrement cette femme, et je donnerais de grand cœur l'héritage dont vous me parlez pour être témoin de sa joie quand je lui dirais : *Je suis guérie !*...

—Partons... fit le procureur impérial.

Georges de la Tour-Vaudieu ne faisait aucun mouvement ; il paraissait ne rien entendre ou plutôt ne rien comprendre.

Des agents s'approchèrent de lui pour le soulever.

Il attachait sur eux un regard fixe, d'une expression étrange, puis un éclat de rire s'échappa de ses lèvres.

—Que signifie cela ? demanda vivement le magistrat.

Etienne Lorient, après avoir examiné le sénateur pendant une seconde, répondit :

—Cet homme est fou !

—Il ne faut pas moins l'emmener... Faites avancer les voitures...

—Mon magistrat, s'écria Pierre Lorient, j'ai la mienne. Mon fiacre numéro 13. Ne refusez pas de vous en servir... *Milord* sera si content de conduire au Dépôt tous ces gredins-là...

On entraîna les trois prisonniers.

René Moulin s'approcha de l'orpheline.

—Mademoiselle, lui dit-il d'une voix émue, notre tâche est finie... M. Henry de la Tour-Vaudieu fera le reste... et désormais le succès n'est pas douteux.

\* \*\*

Cinq mois environ après les événements que nous venons de raconter, la cour d'assises condamnait Théfer à la peine de mort et mistress Dick Thorn à la réclusion perpétuelle. C'était le premier acte de la réhabilitation de Paul Leroyer, qui fut bientôt prononcée.

Georges de la Tour-Vaudieu ne passa point en jugement.

Quinze jours après son arrestation il mourut fou, ou pour mieux dire idiot.

Jean-Jeudi avait succombé aux suites de sa blessure, déplorant le passé hideux et racheté par le repentir.

Henry, mis en possession de l'héritage de son père, épousa Mlle de Lilliers qu'il aimait et fut l'un des témoins du mariage de Berthe et d'Etienne.

Il supplia René Moulin de prendre en main la direction de son immense fortune, et René consentit à lui rendre ce service, non comme intentionné mais comme ami, et afin de ne jamais se séparer de lui.

Berthe Leroyer, légataire universelle de Jean-Jeudi, n'accepta la succession de l'ex-voleur que pour l'employer au soulagement d'une infortunée iméritée.

Olivia, la blonde enfant de mistress Dick Thorn innocente des crimes de sa mère, fut substituée à tous ses droits par la fille de Paul Leroyer, et la pauvre mignonne alla vivre modestement dans la maison d'Ingouville.

Le fiacre numéro 13 avait conduit à l'église Etienne et Berthe, le jour de leur mariage.

Il suivit le même chemin pour le baptême de leur premier enfant, puis Pierre Lorient consentit à prendre sa retraite et à vendre son établissement de loueur : mais il garda le vieux *Milord* afin de donner les invalides à ce vaillant reste de cheval anglais.

La tombe du cimetière Montparnasse existe toujours.

Sur la plaque de marbre noir, au-dessous du mot : JUSTICE, on a gravé ce nom :

PAUL LEROYER

Suivi de ces deux lignes :

*Monté sur l'échafaud pour le crime d'un autre, et réhabilité vingt ans après sa mort !*

FIN